

COMMUNE DE PARDAILLAN

Pardaillan, le 24 avril 2024.

INVITATION

Madame, Monsieur,

Le Maire et son Conseil Municipal ont le plaisir de vous inviter à la commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945 qui aura lieu le :

Mercredi 8 mai 2024 à 9 heures 30 minutes
au monument aux morts de notre commune.

Rassemblement à 9 h 15 mn devant la mairie.

Comptant sur votre présence et en vous remerciant, recevez, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.

Le Maire,

Serge CADIOT.

